

# AGRI FAUNE

## 10 ANS DE PARTENARIAT AGRICULTEURS/CHASSEURS



10	ÉDITORIAL
11	AGRIFAUNE, 10 ANS D'ACTIONS ÉNERGIQUES POUR LA FAUNE SAUVAGE
12	POUR DES OBJECTIFS PARTAGÉS, AMBITIEUX ET CHIFFRÉS !
13	ACTIONS BORDS DE CHAMPS : GESTION DES ADVENTICES ET BIODIVERSITÉ
14	ÉCOBORDURE : UN OUTIL DE DIAGNOSTIC DE LA QUALITÉ DES BORDS DE CHAMPS
15	PRÉSERVER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ
16	AGRIFAUNE ET PASTORALISME : CONCILIER PASTORALISME ET PRÉSERVATION DE L'HABITAT DU TÉTRAS LYRE
18	CONCILIER GESTION PASTORALE ET PERDRIX GRISE DES PYRÉNÉES
20	INITIATIVES VITICOLES ET COUVERTS VÉGÉTAUX
21	PETITE FAUNE SAUVAGE : LES COUVERTS AGRIFAUNE AU SERVICE DE L'INTERCULTURE
22	LES COUVERTS D'INTERCULTURE LABELLISÉS AGRIFAUNE
23	DIVERSIFIER LA PRODUCTION, POUR MIEUX PRÉSERVER LA FAUNE SAUVAGE
24	BRESSE BOURGUIGNONNE : PRODUIRE DES PLAQUETTES BOCAGÈRES EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ
25	INNOVER ET ADAPTER SON MATÉRIEL POUR PRÉSERVER LA FAUNE SAUVAGE
26	LE SEMOIR DE BORDS DE CHAMPS : UN NOUVEL OUTIL
27	SENSIBILISER LES FUTURS AGRICULTEURS
28	UN OUTIL PÉDAGOGIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- CE DOSSIER A ÉTÉ COORDONNÉ PAR :
- Marc SITTER ; Chargé de mission Agrifaune à l'APCA
- 
- AVEC LA PARTICIPATION RÉDACTIONNELLE DE :
- Solène ALLART-DESTREIL (FRC Champagne-Ardennes)
- Constance BOUQUET (FNC)
- Nathalie CHEVALLIER (ONCFS)
- Lucie GILLIOZ (FRC Languedoc-Roussillon)
- Jean-Sébastien GUITTON (ONCFS)
- Bruno HECKENBENNER (CA 57)
- Rémi LAFFITTE (La Frênette)
- Caroline LEBRIS (Hommes et Territoires)
- Isabelle LOSINGER (ONCFS)
- Thierry MORET (FDC77)
- Sophie MORIN-PINAUD (ONCFS)
- François OMNES (ONCFS)
- Thierry PEYRTON (FDC 71)
- Régis RENAUDE (FDC 25)

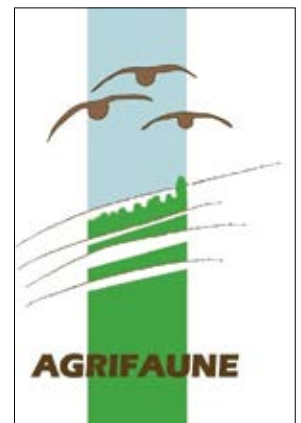


### Gilbert LIMANDAS

Président de la Chambre d'agriculture de l'Ain  
en charge du dossier Agrifaune pour l'APCA.  
Membre du Conseil d'Administration  
de l'Office National de la Chasse  
et de la Faune Sauvage

# 10 ANS DE PARTENARIAT AGRIFAUNE

Notre partenariat « Agriculture – Chasse – Faune Sauvage » s'inscrit dans la durée. En effet, cela fait maintenant 10 ans que les partenaires agricoles (APCA, FNSEA) et cynégétiques (ONCFS, FNC) collaborent pour concilier agriculture et faune sauvage dans les exploitations agricoles. Aujourd'hui, près de 70 départements sont impliqués dans Agrifaune et autant de Chambres d'agriculture et de Fédérations de chasse y participent activement.



10

#### VOS CONTACTS NATIONAUX



**Marc SITTER** / APCA  
marc.sitter@apca.chambagri.fr  
01.53.57.11.43



**François OMNES** / ONCFS  
francois.omnes@oncfs.gouv.fr  
01.30.46.60.17



**Louis CAYEUX** / FNSEA  
louis.cayeux@fnsea.fr  
01.53.83.47.15



**Constance BOUQUET** / FNC  
cbouquet@chasseurdefrance.com  
01 41 09 65 10

Proximité avec le terrain, pragmatisme, prise en compte des enjeux de la production agricole et de l'économie des exploitations, richesse des échanges entre le monde cynégétique et le monde agricole, rassemblement de la ruralité... sont autant d'éléments qui expliquent le succès du programme Agrifaune. Les conseillers et techniciens des quatre structures partenaires et les exploitants agricoles impliqués dans le programme imaginent des pratiques agricoles adaptées à chaque territoire et à chaque exploitation, afin de préserver la faune sauvage. Ce dossier propose un tour d'horizon des initiatives Agrifaune menées sur l'ensemble du territoire.

Au cours des 5 prochaines années, les efforts des collaborateurs et des agriculteurs engagés dans le programme devront se concentrer autour des thématiques de travail identifiées par les partenaires Agrifaune. Depuis la plaine, avec la gestion et le semis des bords de champs pour lutter contre les adventices et préserver la biodiversité jusqu'à la montagne avec une gestion du pastoralisme adaptée à la préservation des galliformes ; les thématiques et solutions portées par le réseau Agrifaune sont innovantes. C'est en mutualisant les expertises que nous serons en mesure de proposer d'avantages de solutions robustes pour concilier agronomie, économie, environnement et faune sauvage dans les territoires. À l'avenir, celles-ci devront être diffusées auprès d'un maximum d'exploitants agricoles. En 2016, une nouvelle convention cadre sera signée entre les quatre structures partenaires pour permettre aux acteurs de terrain de poursuivre leurs actions Agrifaune.

J'ai toute confiance dans les Chambres d'agriculture et dans les partenaires du programme Agrifaune pour continuer à travailler ensemble 5 années supplémentaires au service de l'agriculture et de la préservation de la faune sauvage. ●





# AGRIFAUNE

UN BILAN DYNAMIQUE ET PRO-ACTIF !

## 10 ANS D' ACTIONS ÉNERGIQUES POUR LA FAUNE SAUVAGE

Depuis 2006, le partenariat Agriculture – Chasse – Faune Sauvage, communément appelé Agrifaune, rassemble les mondes agricole (APCA et FNSEA) et cynégétique (ONCFS et FNC), avec pour objectif un développement agricole durable, compatible avec la préservation et l'essor du petit gibier.

Le programme Agrifaune est fondé sur la volonté d'identifier, d'évaluer et de développer des itinéraires techniques, des savoir-faire et des actions favorables à la biodiversité et, plus spécifiquement, à la faune sauvage. Mais ces travaux doivent rester compatibles avec les réalités techniques, économiques et sociales des exploitations, afin de les promouvoir efficacement auprès des agriculteurs et de faire reconnaître leur intérêt par les pouvoirs publics.

À la fin 2015, 70 départements, plus de 200 techniciens et ingénieurs et près de 400 agriculteurs ont intégré le réseau et travaillent notamment dans le cadre de 4 Groupes Techniques Nationaux Agrifaune (GTNA) :

- le GTNA Bords de champs,
- le GTNA Intercultures,
- le GTNA Machinisme,
- le GTNA Viticulture,

Cette année le programme Agrifaune fêtera ses 10 ans. Le dossier spécial qui suit présente les actions menées dans plusieurs départements et sur des thématiques variées. Il vise à mieux faire connaître les résultats du programme. Par exemple, des outils innovants ont été développés pour concilier gestion des adventices et préservation de la biodiversité des bords de champs en plaine céréalière. En montagne, des pratiques de gestion du pastoralisme favorables au Tétralyre co-construites avec les éleveurs ont été expérimentées. Chaque année, plus de 80 000 ha de couverts d'intercultures Agrifaune sont implantés sur l'ensemble du territoire...

Les solutions proposées par le réseau Agrifaune sont nombreuses et ce dossier n'offre qu'un court aperçu du travail réalisé ces 10 dernières années.

À l'avenir, l'ensemble des partenaires Agrifaune poursuivront leurs efforts pour faire connaître les résultats du programme et s'attacheront à développer de nouveaux outils et solutions pour concilier agronomie, économie, environnement et faune sauvage dans les exploitations agricoles. ●

70  
départements  
engagés

200  
techniciens et  
ingénieurs mobilisés

400  
agriculteurs impliqués



# POUR DES OBJECTIFS PARTAGÉS, AMBITIEUX ET CHIFFRÉS !



INTERVIEW DE

## Jacky DESBROSSE

Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne, membre du Conseil d'Administration de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, en charge du dossier Agrifaune à la Fédération Nationale des Chasseurs



### Après 10 ans de partenariat, qu'attendez-vous des 10 prochaines années ?

Les 10 premières années ont permis de rapprocher les instances agricoles et cynégétiques mais il y a encore beaucoup à faire. Nous avons mené des expérimentations, réalisé des suivis et mis en place des outils ou des dispositifs permettant une meilleure prise en compte de la faune sauvage dans les pratiques agricoles. Certes le volet impact économique de certaines pratiques ou aménagements doit

être complété par endroit mais il faut aussi être conscient que tout ne sera pas chiffrable ou simulé par des modèles. Je crois qu'il nous faut franchir l'étape de la démonstration pour être dans l'action à grande échelle. Avoir des fermes pilotes, on en a connu il y a 20 ans, elles n'ont pas essaimé pour autant. Agrifaune doit s'appuyer sur les résultats obtenus sur des fermes classiques représentatives. Cependant, on ne peut plus attendre. Il est indispensable de vulgariser d'ores et déjà et de communiquer sur les acquis. Il faut dif-

fuser les messages, les idées, les techniques intéressantes. Pour cela il faut une volonté politique forte, il faut que chacun des partenaires porte le message, les représentants agricoles en premier bien entendu. Ce n'est pas au chasseur d'expliquer à un agriculteur comment il doit travailler, c'est à son conseiller agricole, son conseiller de coopérative de l'emmener vers de nouvelles pratiques. Au niveau politique, nous devons nous fixer des objectifs partagés, ambitieux et chiffrés pour la nouvelle période de 5 ans. ●

12



### THÉMATIQUES DE TRAVAIL

POUR LA PÉRIODE 2016-2021

Au cours de la période 2016-2021, les efforts des partenaires se concentreront autour des thématiques suivantes :

- La gestion des bords de champs,
- La gestion de l'entre-culture ,
- Le machinisme et la faune sauvage,
- La viticulture et l'arboriculture ,
- La gestion des herbages ,
- L'organisation du parcellaire et l'installation d'aménagements innovants.

Un réseau de fermes Agrifaune pourra servir d'appui aux partenaires pour démontrer l'intérêt des solutions proposées par le réseau pour concilier agronomie, économie, environnement et faune sauvage.



# ACTIONS BORDS DE CHAMPS

LES PARTENAIRES AGRIFAUNE  
TESTENT AVEC DES CONSEILLERS  
ET TECHNICIENS DE TERRAIN LES  
OUTILS DÉVELOPPÉS PAR LE GTNA

© Hommes & Territoires

INTÉRÊTS AGRONOMIQUES, CYNÉGÉTIQUES ET ÉCOLOGIQUES

## GESTION DES ADVENTICES ET BIODIVERSITÉ

En plaine et dans le bocage, des actions et outils sont mis en œuvre pour mettre en avant les intérêts agronomiques, cynégétiques et écologiques des bordures de champs.

Souvent considérées comme des réservoirs d'adventices, de ravageurs, les bords extérieurs de champs présentent pourtant des intérêts agronomiques, cynégétiques et écologiques méconnus. Les partenaires du Groupe Technique National Agrifaune (GTNA) Bords de Champs s'attachent, depuis 2012, à identifier et favoriser la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité, la petite faune, chassable ou non chassable, conciliables avec la production agricole.

Les partenaires du Groupe Technique National Agrifaune mettent en œuvre 4 actions pour mieux faire valoir l'intérêt des bordures de champs :

### ACTION 1 AIDER À LA MISE EN ŒUVRE D'EXPÉRIMENTATION EN BORDURE DE CHAMPS

Comment démontrer localement l'intérêt de certaines bordures ou pratiques de gestion ? Les partenaires se sont attachés à créer un guide d'aide à l'élaboration d'expérimentation à vocation démonstrative sur la thématique des bords de champs. Celui-ci appuie à la définition de la problématique de recherche, du dispositif expérimental et des méthodes de suivis.

### ACTION 2 CRÉER ET DIFFUSER UNE TYPOLOGIE DES BORDS DE CHAMPS

L'objectif est de mettre en avant qu'il existe différents faciès de bords de champs. Des bordures peu larges et composées d'adventices de culture, certes, mais également des bordures à caractère prairial (flore vivace non nitrophile) favorable à la faune et sans problématique adventice. Cette typologie propose à l'utilisateur de décrire rapidement une bordure à travers 8 critères (largeur, recouvrement de la

végétation...) et de définir son faciès. Les avantages et inconvénients de chaque faciès, pour l'agriculteur et pour la biodiversité sont présentés en détails, ainsi que les aspects économiques (cout de l'entretien...). Un arbre de décisions permet surtout d'aborder les conseils de gestion, méthode d'entretien, période, semis, adaptés à chaque faciès.

### ACTION 3 ADAPTER ET DIFFUSER L'OUTIL DE DIAGNOSTIC ÉCOBORDURE®.

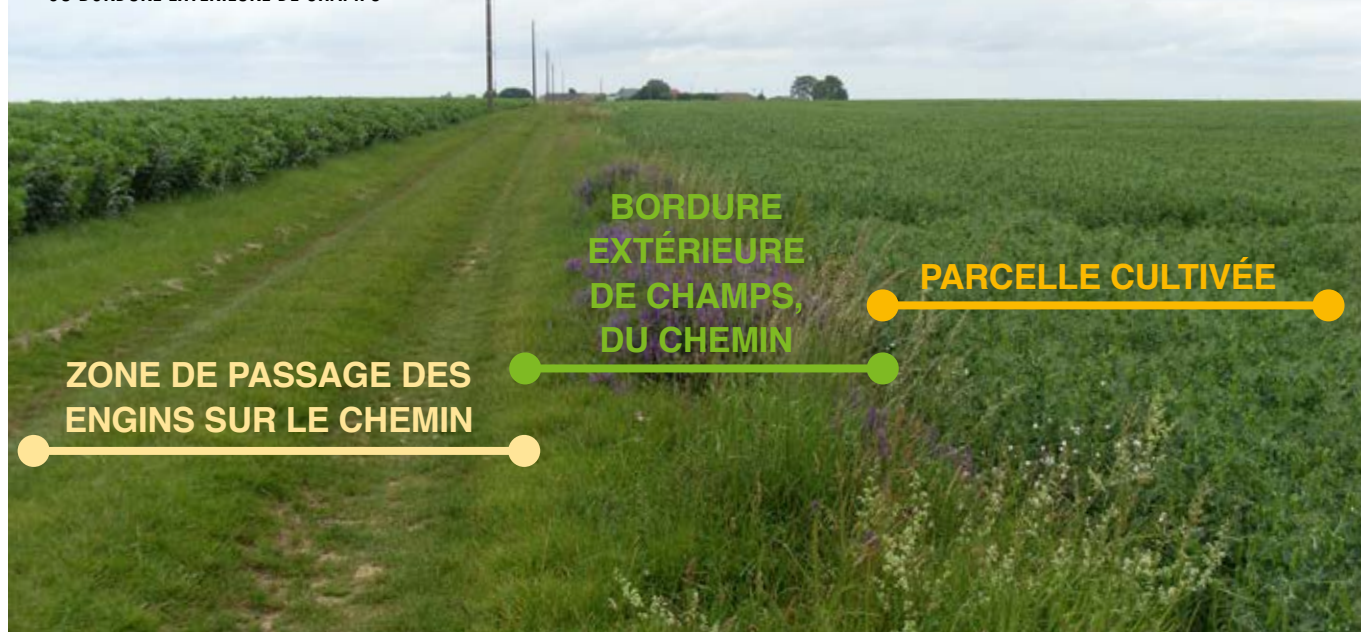
Les partenaires participent sous la direction de l'INRA SAD Paysage de Rennes au pilotage du programme Écobordure®.

### ACTION 4 FAVORISER L'ÉCHANGE ET LA COMMUNICATION

Un séminaire a été organisé en octobre 2014 au centre de formation de l'ONCFS du Bouchet (45). Une quarantaine de participants, du développement et de la recherche ont pu échanger et travailler sur les outils du GTNA. Un troisième séminaire du groupe sera organisé en 2017.



LOCALISATION D'UNE BORDURE DE CHEMIN  
OU BORDURE EXTÉRIEURE DE CHAMPS



© Hommes & Territoires



### LE GROUPE TECHNIQUE NATIONAL AGRIFAUNE BORDS DE CHAMPS, UN PARTENARIAT EFFICACE !

Cinq partenaires sont regroupés pour animer ce groupe :

- la Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret,
- la Fédération Régionale des Chasseurs du Centre,
- la Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne Ardennes,
- la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
- l'association Hommes et Territoires qui assure le pilotage.

Caroline LE BRIS

Association Hommes & Territoires

02 38 71 91 80

c.lebris@hommes-et-territoires.asso.fr



## UN OUTIL DE DIAGNOSTIC DE LA QUALITÉ DES BORDS DE CHAMPS

Écobordure® est un outil dont l'objet est d'évaluer la qualité agro-écologique des bordures extérieures de champs, à partir de l'observation simplifiée de la flore.

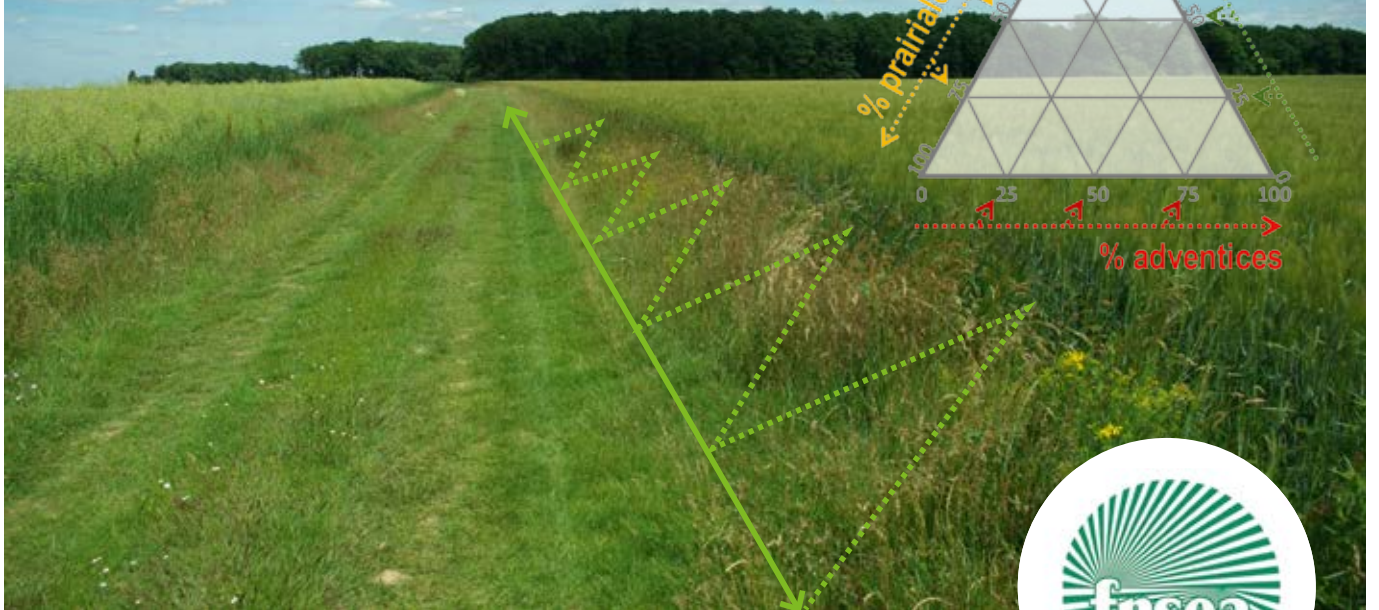
Cet outil permet de relier l'état de la flore aux pratiques de gestion et ainsi d'apporter des conseils pour améliorer ces pratiques d'un point de vue agronomique et en faveur de la biodiversité : gérer les adventices et/ou favoriser les pollinisateurs...

Il existe, deux versions de cet outil. L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA SAD Paysage de Rennes) est à son origine, dans un contexte bocager breton<sup>1</sup>. L'association Hommes et Territoires a travaillé avec l'INRA à son adaptation au contexte de plaines céréalières de Beauce<sup>2</sup>. Dans le cadre

du Groupe Technique National Agrifaune (GTNA) Bords de champs, un guide d'adaptation de l'outil à d'autres territoires a été élaboré<sup>3</sup>.

On considère que la végétation des bordures de champs peut être décrite par trois archétypes de végétation. Les bordures « prairiales » et « de lisière forestières », possèdent une flore diversifiée, représentent des refuges pour la faune, les auxiliaires notamment. Au contraire les bordures « adventices » plus simplifiées, représentent un risque de contamination d'un point de vue agronomique.

## ECOBORDURE BEAUCE, LOCALISATION DES OBSERVATIONS ET REPRÉSENTATION GRAPHIQUE



© Hommes & Territoires

## COMMENT UTILISER CET OUTIL ?

L'utilisateur recherche sur une bordure la présence ou absence de dix espèces indicatrices de chaque archétype. Les données obtenues sont résumées en pourcentages relatifs de chaque groupe d'espèces. Écobordure® propose une représentation graphique en triangle des résultats ainsi qu'une aide à l'interprétation en lien avec les pratiques de gestion, qui permet à l'utilisateur d'aller jusqu'au conseil. Il permet par exemple sur une exploitation de plaine céréalière, d'identifier les bordures à problématique adventice, à entretenir avant montée à graines et celles qui peuvent être entretenues en décalé (septembre/avril) pour favoriser la biodiversité. ●

1. Alignier, A., Roche, B., Lanoë, E., Ferchaud, F., Thenail, C., Le Coeur, D. (soumis). Ecobordure: a flora-based indicator of the agroecological state of field margins. Part I. Design and validation at the field margin level. Thenail, C., Roche, B., Lanoë, E., Alignier, A., Ferchaud, F., Le Coeur, D., (soumis). Ecobordure: a flora-based indicator of the agroecological state of field margins. Part II. From field to farm-level diagnosis.

2. Le Bris, C., Riviere, L., Lanoë, E., 2015. Ecobordure plaine de Beauce, diagnostic agro-écologique des bordures de champs : Guide d'utilisation. Association Hommes et Territoires, INRA SAD Paysage, 50p. adapté de Ferchaud, F., Lanoë, Roche, B., Le Coeur, D. et Thenail, C., 2014. Guide d'utilisation de l'outil Ecobordure pour une évaluation agro-écologique des bordures de champs en Bocage Armoricain. INRA SAD-Paysage, Rennes, 40p+anx.

3. Lanoë, E. Le Bris C., Roche B., 2014. Protocole d'adaptation de l'outil Ecobordure à l'échelle de la bordure de champs. INRA SAD-Paysage, Association Hommes & Territoires, mai 2014.



## INTERVIEW DE Eric THIROUIN

Membre du Bureau de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, Président de la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Région Centre Val-de-Loire, Président de la Chambre d'agriculture d'Eure et Loir. En charge du dossier Agrifaune pour la FNSEA.

### Pourquoi la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricole s'engage dans le programme Agrifaune ?

« Les organisations professionnelles sont investies auprès des agriculteurs pour préserver et valoriser la biodiversité, qu'elle soit ordinaire ou remarquable. L'implication de la FNSEA dans le programme Agrifaune en est un exemple.

Toutes filières confondues - arboriculture, élevage, grandes cultures, maraîchage, horticulture, viticulture..., les agriculteurs contribuent, en plus de la production alimentaire et non alimentaire, à la diversité des écosystèmes et des milieux, à la conservation de la biodiversité domestique, au maintien de la richesse faunistique et floristique et à l'entretien des paysages en France.

Le programme Agrifaune se veut un outil de dialogue et d'actions autour de la biodiversité entre agriculteurs et chasseurs. Il permet à la profession agricole et à ses partenaires du monde cynégétique d'innover, d'expérimenter et d'utiliser leur savoir-faire pour apporter des solutions pour valoriser la biodiversité. Notre engagement dans Agrifaune permet de porter ces solutions pour une alliance productive entre agriculture et biodiversité auprès du plus grand nombre d'agriculteurs. »





# AGRIFAUNE ET PASTORALISME

16

## CONCILIER PASTORALISME ET PRÉSERVATION DE L'HABITAT DU TÉTRAS LYRE

Le programme Agrifaune Alpes du Nord pastoralisme et Tétrastix lyre a permis d'établir un outil standardisé qui permet de diagnostiquer la qualité des habitats de reproduction de l'espèce et de proposer des mesures de gestion et ou de restauration conciliables avec la fonctionnalité des unités pastorales.

Cet outil de diagnostic et d'aide à la mise en place d'action en faveur des populations de Tétrastix lyre est aussi accompagné d'outils complémentaires et opérationnels (cahier technique, mémento, kit de formation). Ainsi, des diagnostics ont été réalisés sur 29 alpages pilotes représentatifs des 4 départements de la région Rhône-Alpes et dans le département des Hautes-Alpes. Ces diagnostics ont permis de mieux caractériser l'habitat de reproduction du Tétrastix lyre sur pas moins de 56 700 hectares dans les Alpes du nord et 11 112 ha

dans les Alpes du sud depuis 2009, soit 240 Unités pastorales (UP). À la suite de la réalisation de ces diagnostics, des mesures de gestion ont été mises en œuvre sur plus de 60 UP et des travaux de réouverture réalisés sur 355 hectares. Ces mesures co-construites entre partenaires agricoles et cynégétiques et avec les éleveurs sont diversifiées et adaptées aux enjeux de chaque alpage diagnostiqué. Une pression pastorale accrue sur certains espaces pour limiter la reforestation spontanée ou à l'inverse la mise en défens de certaines zones

pour préserver l'habitat du Tétrastix lyre sont des exemples de mesures mises en œuvre pour concilier pastoralisme et préservation de l'habitat du Tétrastix lyre dans ces alpages. Le programme Agrifaune et pastoralisme a également permis le déploiement de Mesures Agro-Environnementales Territoriales puis de Mesures Agro-Environnementales et Climatique intégrant l'enjeu Tétrastix lyre dans plus de 130 alpages.

### FAIRE RECONNAÎTRE LE SAVOIR-FAIRE DES ÉLEVEURS

Au cours des prochaines années, les partenaires Agrifaune s'attacheront à développer et améliorer les outils de diagnostic en intégrant dans les plans



# Tétras lyre

Une perte d'effectif importante

Les espaces pastoraux de montagne sont des éléments de biodiversité particulièrement remarquables, menacés par deux tendances opposées : la reforestation spontanée ou le pâturage excessif.

Le Tétrás lyre, inféodé à ces espaces, a vu une perte de 10 % de ses effectifs au cours de la dernière décennie.

© Juan Pablo Fuentes S. fotolia

de pâturage d'autres espèces des étages subalpins et alpins, notamment le Lagopède alpin. Un travail de valorisation des éleveurs doit également être réalisé. Il s'agit de faire reconnaître les savoir-faire des éleveurs et de les encourager à s'engager davantage dans des pratiques pastorales favorables au Tétrás lyre. Pour cela la création d'un label Tétrás lyre pour des produits issus de l'agriculture (fromage, agneau...) est par exemple envisagée. Enfin, le suivi de l'efficacité des mesures prises pourrait être développé avec la création d'outils de suivi. Ces outils devront permettre de mesurer la réponse des milieux et d'évaluer l'évolution de la fréquentation des Tétrás lyre et des autres espèces inféodées à la mosaïque des milieux créés par l'activité de pastoralisme. ●

**Isabelle LOSINGER**

Cellule technique de la Direction Régionale  
Auvergne-Rhône-Alpes de l'ONCFS  
04 76 78 72 06  
isabelle.losinger@oncfs.gouv.fr



## PARTENAIRES AGRIFAUNE

Une mutualisation de compétences en faveur du pastoralisme et du Tétrás Lyre

- L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- La Fédération Régionale des Chasseurs de Rhône-Alpes
- Le Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes
- Le Service d'utilité agricole à compétence interdépartementale
- La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
- L'Observatoire des Galliformes de Montagne
- La Fédération des alpages de l'Isère
- La Fédération départementale des chasseurs de la Savoie
- La Fédération départementale des chasseurs de l'Isère
- La Chambre interdépartementale d'agriculture Savoie Mont-Blanc

PLUS D'INFORMATIONS :

[WWW.ONCFS.GOUV.FR/AMENAGER-ET-DEVELOPPER-LES-TERRITOIRES-RU254/AGRIFAUNE-ET-PASTORALISME-EN-MONTAGNE-NEWS1749](http://WWW.ONCFS.GOUV.FR/AMENAGER-ET-DEVELOPPER-LES-TERRITOIRES-RU254/AGRIFAUNE-ET-PASTORALISME-EN-MONTAGNE-NEWS1749)  
ET BIENTÔT SUR [WWW.AGRIFAUNE.FR](http://WWW.AGRIFAUNE.FR)



## DEUX QUESTIONS À René TAVANT

Président du Groupement  
Pastoral de Cravens  
(Alpage d'Ane et Buyant)

© B. Murfiat - Joly (c) ONCFS

17

### Qu'est-ce que le partenariat Agrifaune a permis localement ?



Depuis 2009, par le biais des programmes Agrifaune successifs, nous avons travaillé sur une gestion qui permettrait de contenir la dynamique de la lande sur l'alpage, tout en considérant les enjeux de conservation du Tétrás lyre. Après un gros chantier de brûlage dirigé, nous avons ajusté la conduite du troupeau (parcs de nuit tournants,...). En 2015, le Groupement Pastoral s'est aussi engagé dans une MAEC construite en concertation à partir d'enjeux tétrás et ouverture des milieux.

### Pourquoi vous êtes-vous engagés dans cette démarche ?

Si aujourd'hui on ne fait rien, et demain non plus, alors dans 40 ans on aura perdu une bonne partie de l'alpage. Ces engagements ne sont pas si contraignants qu'on pourrait le croire, tant que le berger est capable de modifier ses habitudes de travail pour répondre aux objectifs fixés par la MAEC. Pour le Groupement Pastoral, les contraintes sont acceptables dans la mesure où elles s'inscrivent dans une logique plus globale. >>

# CONCILIER GESTION PASTORALE ET PERDRIX GRISE DES PYRÉNÉES



18

© Céline Ringeval

## PASTORALISME ET GALLIFORMES DE MONTAGNE EN HAUTE VALLÉE D'AURE (HAUTES-PYRÉNÉES)

Le pastoralisme est une activité indispensable pour la conservation de la perdrix grise des Pyrénées.

Aussi, les partenaires Agrifaune engagés en haute vallée d'Aure, veillent à la recherche d'un objectif commun entre aménagement pastoral, conservation des habitats de la perdrix grise des Pyrénées et maintien de la diversité biologique, représentant un enjeu fort de la gestion des estives.

En 2014, près de 3 hectares de rhododendrons et genévriers ont été ré-ouverts en mosaïque permettant de répondre aux besoins de protection, de reproduction et d'alimentation de la Perdrix Grise des Pyrénées et également d'ouvrir de nouveaux cheminements intéressants pour le pastoralisme. Ces travaux de broyage des landes fermées par « petites trouées » font l'objet d'un suivi écologique (végétation, lépidoptère, orthoptère) afin d'évaluer son efficacité au regard des objectifs initiaux. Sur l'année 2015, les partenaires se sont employés à élaborer des principes de gestion des espaces pâturés, à travers notamment la conduite des troupeaux (bovins, caprins et ovins) en estive. Les connaissances acquises permettront de dégager des éléments et des principes de gestion applicables à d'autres milieux analogues du massif pyrénéen.

**Rémi LAFFITTE**

Garde-animateur de la Réserve Naturelle Régionale d'Aulon  
Salarié de l'association la Frênette  
Coordinateur du programme Agrifaune  
Aulon  
05 62 39 52 34  
rnr.aulon@orange.fr





TRAVAUX DE RÉOUVERTURE DES LANDES FERMÉES PAR « PETITES TROUÉES », POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE PROTECTION, DE REPRODUCTION ET D'ALIMENTATION DE LA PERDRIX GRISE DES PYRÉNÉES.

© Lucien Fouga / RNR Aulon



LA RÉOUVERTURE EN MOSAÏQUE FAIT ACTUELLEMENT L'OBJET D'UN SUIVI ÉCOLOGIQUE

© Rémi Laffitte / RNR Aulon.



## LES PARTENAIRES AGRIFAUNE ENGAGÉS DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

- La Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées
- L'Office National de la Chasse et de Faune Sauvage
- La Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées
- La Société de Chasse d'Aulon, la Commune d'Aulon
- L'Association La Frênette, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale d'Aulon et maître d'ouvrage



MUTUALISATION DES COMPÉTENCES EN FAVEUR DU PASTORALISME ET DE LA BIODIVERSITÉ

© Lucien Fouga / RNR Aulon



# INITIATIVES VITICOLES ET COUVERTS VÉGÉTAUX

ÉCHANGES ENTRE  
VITICULTEURS ET  
CHASSEURS AUTOUR  
DE L'INSTALLATION  
D'AMÉNAGEMENTS  
FAVORABLES À LA FAUNE  
SAUVAGE

© Lucie Gilloz - FRC Languedoc-Roussillon

## LA VIGNE UNE OPPORTUNITÉ POUR LA BIODIVERSITÉ

20

Dans le cadre du programme Agrifaune, des projets autour de la gestion viticole et la préservation de la biodiversité ont vu le jour dans le Rhône, l'Hérault, la Gironde.

La vigne est considérée comme une opportunité pour la biodiversité, de par son statut pérenne et son historique de gestion en parcelles fragmentées, entrecoupées d'éléments paysagers. Les évolutions de la conduite de la vigne, en lien avec les politiques agricoles et économiques, ont entraîné des modi-

fications importantes sur les paysages à dominante viticole, non sans impact sur la biodiversité (arrachage, taille du parcellaire, absence de couvert en inter-rang, ...).

Dans le cadre du programme Agrifaune, des projets autour de la gestion viticole ont vu le jour dans le Rhône, l'Hérault, la Gironde. Des exploitations viticoles initient des actions : enherbement des inter-rang et des tournières, amélioration du maillage paysager, reconversion des friches viticoles, mise en place de haies, afin de développer la biodiversité au sein des parcelles... L'objectif, à terme, est de pouvoir transférer ces exemples, en apportant un conseil à l'échelle d'un territoire, pour développer ces aménagements en faveur de la biodiversité.

Le Groupe Technique National Agrifaune (GTNA) viticulture, animé par la Fédéra-



RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC CONCERTÉ  
POUR L'INSTALLATION D'AMÉNAGEMENTS  
(HAIES...) FAVORABLE À LA FAUNE SAUVAGE

© Lucie Gilloz - FRC Languedoc-Roussillon



PRÉPARATION POUR LA PLANTATION  
DE HAIE EN MILIEU VITICOLE

tion Régionale des Chasseurs de Languedoc-Roussillon et les Chambres d'agriculture régionales du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées impliquées dans le projet, a pour objectif de recenser ces initiatives, de les valoriser lors de salons ou par la création de supports de diffusion. De plus, le CETNA diffuse des connaissances complémentaires sur les travaux de recherches et les autres réseaux existants, traitant de cette thématique. ●

Lucie GILLOZ

Fédération Régionale des Chasseurs de  
Languedoc-Roussillon  
n2k-frclr@orange.fr



# PETITE FAUNE SAUVAGE

## LES COUVERTS AGRIFAUNE AU SERVICE DE L'INTERCULTURE

La période d'interculture n'est pas une période anodine dans le cycle cultural de la parcelle. Elle constitue également une période à risque pour la faune. La marque AGRIFAUNE Interculture® a été créée pour promouvoir les couverts d'interculture agri-faunistiques.

La préservation du capital « sol », facteur de production essentiel, se joue souvent à cette période. Protection physique du sol, fixation des éléments minéraux, bio-contrôle... l'intérêt agronomique des couverts d'interculture n'est plus à prouver.

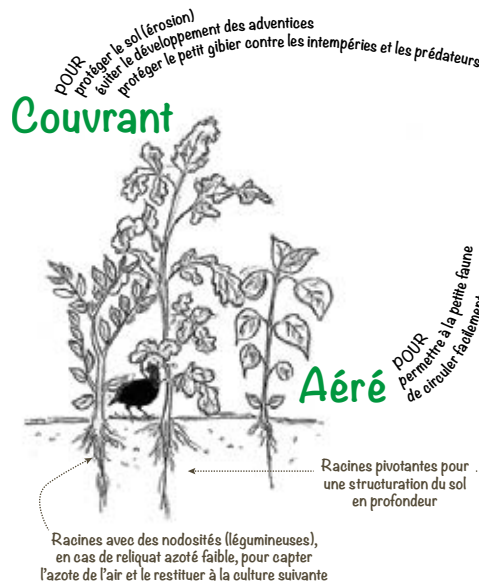
Il s'avère que pour la faune également, cette période d'interculture est considérée comme « à risque ». En l'espace de quelques jours à quelques semaines, le temps pour les moissonneuses d'enranger la récolte et pour les déchaumeurs d'enfourer les chaumes, la plaine céréalière, accueillante et nourricière se transforme radicalement. Les nichées d'alouettes des champs, les jeunes couvées de cailles, perdrix et faisans, les lièvres et chevreuils, voient leur milieu de vie changer et devenir beaucoup moins hospitalier.

Depuis 2010, les partenaires du GTNA Agrifaune « Gestion de l'interculture », se sont attachés, par le biais de centaines de plate-formes d'essai, de nuits d'observations, de journées de comptages, de journées de démonstration... à déterminer quels couverts d'interculture pouvaient répondre aux exigences agronomiques, écologiques et économiques des agriculteurs. Fruit de ce travail, et d'un partenariat avec des producteurs de semences, la marque AGRIFAUNE Interculture® est née au printemps 2013. Ce véritable outil de promotion et de déploiement des couverts d'interculture « agri-faunistiques »,



VISITE D'UNE PLATE-FORME D'ESSAI DES COUVERTS D'INTER-CULTURES AGRIFAUNE

© FRC Champagne-Ardenne



### INTÉRÊTS DES COUVERTS AGRIFAUNE POUR LA PRODUCTION AGRICOLE ET LA FAUNE SAUVAGE



comprend aujourd'hui au catalogue une quinzaine de mélanges. Ce sont près de 80 000 ha de couverts AGRIFAUNE Interculture® qui ont été semés en 2015... la marge de progression demeure cependant énorme ! ●

Solène ALLART-DESTREIL

Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne-Ardenne  
solene.allartdestreil@orange.fr




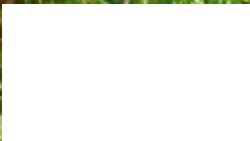

© FRC Champagne-Ardenne





# LES COUVERTS D'INTERCULTURE LABELLISÉS AGRIFAUNE

Concilier agronomie, économie, environnement et faune sauvage sur votre exploitation

SEMENCIER	NOM MÉLANGE	COMPOSITION
	<b>CHLOROFILTRE® → MTR</b>	Trèfle d'Alexandrie
		Radis
		Moutarde blanche
	<b>CHLOROFILTRE® → PROFIL NEW</b>	Vesce pourpre
		Trèfle d'Alexandrie
		Phacélie
	<b>CHLOROFILTRE® → OPTIMAL 2</b>	Avoine Rude
		Vesce commune
		Moutarde blanche
	<b>MICAMINE</b>	Moutarde brune
		Phacélie
		Vesce pourpre
	<b>MICAZIN</b>	Moutarde brune
		Caméline
		Radis tardif
		Sarrasin
	<b>MICARA</b>	Radis tardif
		Phacélie
Vesce commune		
	<b>DUO.COUV</b>	Avoine rude
		Phacélie
	<b>SANICOUV</b>	Moutarde brune
	Phacélie	
	Sarrasin	

22

DISPONIBLES DANS LE RÉSEAU  
DES DISTRIBUTEURS

ET BIENTÔT  
DE NOUVEAUX MÉLANGES !

Et vous,  
qu'attendez-  
vous ?

Plus de  
**80 000 ha**  
de couverts labellisés  
ont été implantés  
en 2015.

À vous  
de semer !



# DIVERSIFIER LA PRODUCTION POUR MIEUX PRÉSERVER LA FAUNE SAUVAGE

LA PRODUCTION DE CÉRÉALES EN ALTITUDE  
PEUT PERMETTRE DE LUTTER CONTRE  
LE CAMPAGNOL TERRESTRE

© AR Pictures, fotolia

## AGRIFAUNE DOUBS UN PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL TERRESTRE

### IMPLANTER DES CÉRÉALES EN ALTITUDE, UNE MESURE RAISONNÉE POUR LUTTER CONTRE LE CAMPAGNOL TERRESTRE.

Le programme Agrifaune dans le Doubs vise en partie à étudier la faisabilité technico-économique d'implantation de céréales en moyenne montagne (800 - 1000 m) dans des exploitations en élevage laitier (AOP Comté) et de mesurer l'impact de ces cultures sur l'augmentation éventuelle de la petite faune. L'implantation de ces céréales correspond également à une des actions de la lutte raisonnée contre le campagnol terrestre (un fléau pour les prairies des plateaux du Doubs) permettant de réduire fortement la consommation de pesticides.

Les agriculteurs engagés dans cette expérimentation sont accompagnés sur le terrain par les partenaires Agrifaune pour :

- le suivi des populations de micromammifères (rongeurs et taupes),
- le suivi technique du semis à la récolte,
- le suivi économique des exploitations,
- le suivi de la biodiversité.

**Les premiers résultats technico-économiques permettent de préciser que les marges brutes pour l'implantation de céréales en moyenne montagne pour ce secteur se situent en moyenne à 860 €/ha/an en 2015.** En revanche, compte tenu des faibles surfaces concernées et de l'inertie des populations de petite faune, le bénéfice en faveur de la biodiversité est encore difficile à évaluer.

Régis RENAUDE

Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs  
renaude.r@fdc25.com



## TROIS QUESTIONS À Daniel PRIEUR

Président de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort

### Que pensez-vous de la mise en œuvre d'Agrifaune dans le Doubs et le Territoire de Belfort ?

« Agrifaune représente pour moi un bon outil partenarial qui a permis d'engager un dialogue avec les chasseurs et des actions sur d'autres sujets que les habituels sujets sensibles des dégâts de gibier aux cultures. En plus dans le Doubs, avec l'action d'implantation de céréales en altitude, on a vraiment pu montrer que l'on pouvait se retrouver sur une action qui répond aux objectifs de chacun. En effet, la diversité des cultures et le labour permet d'augmenter la biodiversité et de lutter contre le campagnol terrestre avec des moyens plus respectueux de la faune non cible.

### Quelles sont les conditions d'un essai de cette expérience ?

L'objectif est bien que cette expérimentation serve de modèle dans d'autres zones. Pour moi les conditions essentielles de réussite tiennent d'abord à la présence d'une démarche de groupe, il faut que plusieurs agriculteurs sur un même territoire s'engagent pour avoir à la fois un espoir de résultats et garantir la pérennité de la démarche. Il faut également que les agriculteurs soient accompagnés techniquement car ce ne sont avant tout des éleveurs qui ne savent plus ce que c'est que de cultiver des céréales surtout en zone de moyenne montagne.

### Quels sont d'après vous les principaux enseignements de cette expérience ?

Cette expérience a mis en évidence le travail de réflexion que chaque partenaire devait faire pour se retrouver sur des objectifs communs. Par exemple sur les aspects réglementaires, jusqu'à l'arrêt de la PHAE la mise en cultures de prairies permanentes était très compliquée, maintenant avec les nouvelles règles de la PAC les choses semblent plus faciles. Mais aussi sur les aspects autonomie fourragère, implanter des céréales dans des exploitations avec un fort chargement conduit soit à intensifier d'autres zones soit à acheter des fourrages grossiers soit aussi à réfléchir sur la quantité de lait que l'on peut produire de façon durable sur une exploitation ou sur un territoire. Cela rejoint la préoccupation des AOC de notre région en matière de production économiquement rentable et durable en matière d'environnement, les bases de l'agro-écologie en fait. >>>

## BRESSE BOURGUIGNONNE

# PRODUIRE DES PLAQUETTES BOCAGÈRES EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ

Depuis 2008, la mise en œuvre du programme Agrifaune en Saône et Loire pour lequel la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC 71) est maître d'ouvrage, a donné l'occasion de traiter le sujet du devenir du bocage en profondeur.

Les réflexions menées par un groupe de travail situé en Bresse bourguignonne ont conduit à étudier l'opportunité d'un changement de pratiques sur l'entretien des haies et la valorisation du bois. L'étude réalisée\* par la FDC 71, le Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne et la Chambre d'agriculture de Saône et Loire a permis d'évaluer la ressource en bois bocager présente au sein des exploitations bressanes es-

sentiellement céréalières et laitières, de fournir des données technico-économiques relatives à l'exploitation de cette ressource tout en prenant en compte la biodiversité.

À la demande d'exploitants agricoles et dans le cadre d'un partenariat déjà existant entre la FDC 71 et la Coopérative agricole et viticole Bourgogne du Sud, cette dernière a accepté d'être l'opérateur économique en charge de l'orga-

nisation de chantiers de déchiquetage, du stockage et de vente de plaquettes bocagères. Une première production de l'ordre de 600 à 800 MAP (mètre cube apparent de plaquettes) est programmée début 2016. Une montée en puissance les deux années suivantes doit permettre d'atteindre un objectif de 2500 MAP annuels correspondant à une utilisation optimale de la plateforme de stockage prévue. Cette action est soutenue dans son volet animation par l'ADEME dans le cadre du Plan Énergie Climat de Bourgogne et pour les investissements par la Pays de la Bresse bourguignonne à l'aide d'une nouvelle programmation LEADER ainsi que de son contrat territorial. ●

\* « Etude d'opportunité sur l'utilisation du lamier à scie et sur la valorisation des produits d'entretien et d'exploitation des haies en Bresse bourguignonne » réalisée par la FDC71, le CRPF de Bourgogne et la Chambre d'agriculture 71 ([www-chasse-nature-71.fr](http://www-chasse-nature-71.fr), onglet les habitats puis étude lamier). Cette étude a été soutenue par le Pays de la Bresse bourguignonne et le Groupe d'Action Locale LEADER, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, le Conseil régional de Bourgogne et l'ONCFS, elle a été retenue parmi les projets LEADER remarquables en Bourgogne.

Thierry PEYRTON

Chargé de mission FDC 71  
tpeyrtton@chasseurdefrance.com







# INNOVER ET ADAPTER SON MATÉRIEL POUR PRÉSERVER LA FAUNE SAUVAGE

## QUELLE EFFICACITÉ DES BARRES D'EFFAROUCHEMENT ?

Les barres d'effarouchement constituent un matériel efficace pour préserver la biodiversité en limitant la mortalité lors de la fauche. L'intensification de l'agriculture se traduit en partie par l'utilisation de machines plus grandes, plus rapides, utilisées plus souvent. Leur impact sur la faune sauvage peut être très significatif, comme l'ont montré diverses études menées sur le lièvre, la perdrix, le faisan ou le chevreuil. Les barres d'effarouchement sont évoquées depuis longtemps comme un moyen de limiter la mortalité induite par la fauche. Leur utilisation est cependant encore limitée et leur efficacité réelle est parfois questionnée. Les premiers travaux du Groupe Technique National Agrifaune sur le Machinisme ont eu comme objectifs d'estimer la mortalité induite par la fauche et l'efficacité d'une barre d'effarouchement à peignes rigides. Des données ont été recueillies dans les départements de l'Aveyron, de l'Indre, de Loire Atlantique, du Maine et Loire, de la Manche, de la Sarthe et de la Vienne, principalement dans des prairies naturelles, de la luzerne et du trèfle. La densité de cadavres retrouvés après la fauche dépend du type de culture et du département. **La mortalité constatée la plus importante était dans la luzerne et pour le faisan.** Sans barre d'effarouchement, elle était inférieure à 2 faisans pour 100 hectares de luzerne dans la Vienne, mais de plus de 40 faisans pour 100 hectares de luzerne dans l'Indre par exemple. Lièvre et chevreuil sont les deux autres espèces les plus concernées, à des densités plus faibles dans les départements étudiés. En comparant des parcelles de même type, dans le même département, fauchées avec et sans barre d'effarouchement, on constate que le nombre d'animaux adultes qui fuient devant le tracteur pendant la fauche est le plus souvent supérieur avec la barre que sans, **ce qui suggère que la barre atteint son objectif qui est de contraindre les animaux à fuir plutôt que de rester cachés dans la végétation.** De même, la densité de cadavres retrouvés après la fauche est le plus souvent inférieure lorsqu'une barre d'effarouchement est utilisée. Globalement, dans les parcelles où ont été comptés à la fois les animaux qui fuient devant le tracteur et le nombre de cadavres, on constate que la barre d'effarouchement augmente le nombre de faisans et de lièvres qui fuient et diminue le nombre de cadavres. Ces données ont parfois été recueillies dans des secteurs où la densité d'animaux était trop faible pour permettre des analyses statistiques satisfaisantes. Elles laissent cependant penser que **la barre d'effarouchement à peignes rigides limite de manière significative l'impact de la fauche sur la faune sauvage.** L'utilisation de ce matériel dans d'autres cultures, notamment les CIPAN, devrait également être testée dans les prochaines années par le GTNA Machinisme.

Jean-Sébastien GUITTON  
Office National de la Chasse et de la  
Faune Sauvage  
jean-sebastien.guitton@oncfs.gouv.fr

## DESTRUCTION DES CIPAN EN AUTOMNE PRÉSERVER LES POPULATIONS DE LIÈVRE EN INSTALLANT UNE BARRE D'EFFAROUCHEMENT

Dans le cadre du réseau Agrifaune Seine et Marne, la Fédération Départementale des Chasseurs de Seine et Marne (FDC77) a fait élaborer une barre d'effarouchement destinée à épargner les animaux trouvant refuge dans les couverts fourragers, ou les CIPAN, en provoquant leur fuite. Pour appuyer l'initiative de la FDC 77, les partenaires de cette opération, la FDSEA77, la Chambre d'Agriculture et l'ONCFS se sont fait les relais auprès des agriculteurs. Ainsi, les 4 barres élaborées ont été mises à disposition, gratuitement, aux agriculteurs volontaires qui ont testé l'outil et ont noté leurs observations (nombre d'animaux vus, comportements...) lors des opérations de broyage. Au total, ce sont plus de 200 ha qui ont été broyés, principalement de la moutarde et/ou des couverts en mélange, composés de moutarde, de phacélie et de trèfle. Une centaine de lièvres, 40 perdrix grises, 10 chevreuils, 25 faisans et 4 renards ont été observés lors de ces opérations. Pour les lièvres, qui ont tendance à rester gîté jusqu'au dernier moment, les lourdes chaînes de la barre ont parfaitement joué leur rôle puisque, malgré une vitesse de travail parfois supérieure à 12km/h un seul animal a été tué. Tous les agriculteurs qui ont testé l'outil sont unanimes : sans barre, la mortalité sur la faune, aurait été bien supérieure !

Thierry Moret  
Fédération Départementale des Chasseurs  
de Seine et Marne  
t.moret@fdc77.fr

## UN NOUVEL OUTIL POUR RESTAURER LA BIODIVERSITÉ EN BORDURE DE CHAMPS ET LIMITER LE DÉVELOPPEMENT DES ADVENTICES

# LE SEMOIR DE BORDS DE CHAMPS

Les bords de champs sont souvent composés d'une banquette herbeuse. Celle-ci en fonction des pratiques peut avoir différents types de flore (voir encadré ECO-BORDURE page 14). Si cette banquette a subi des dérives d'herbicides, voir dans certains cas un désherbant total, la flore n'est composée qu'en grande partie par une flore d'adventices, ce qui oblige l'agriculteur à passer régulièrement avec un broyeur pour éviter que les plantes montent à graine et ne contaminent la parcelle.

S'il a été prouvé que seules quelques plantes peuvent contaminer la parcelle et passer aux travers des herbicides sélectifs des cultures, cela peut faire peur. Le broyage des bords de parcelles a un impact sur les animaux qui se reproduisent sur les bords de parcelles comme la perdrix grise qui se reproduit en juin au moment même où les bords de champs sont broyés lorsque l'on a une flore dégradée. Le GTNA « bords de champs » a mis en avant dans ses travaux que la flore devenait plus patrimoniale si le broyage était avancé en avril ou différé après septembre. Mais sur les bords dégradés, le temps à revenir à une flore patrimoniale sera tellement long que ça ne se fait pas.



Le prototype de semoir de bords de champs est actuellement en phase de test

De ce constat est née l'idée qu'il fallait ressemer les bordures dégradées. Ces

bordures sont souvent des chemins ou bords de route et le travail du sol est impossible avec les outils d'une exploitation. Il fallait construire un outil permettant de travailler le sol sur

une faible largeur, de semer et d'appuyer le semis avec un rouleau. Par contre, les accès ne sont pas toujours faciles et pas forcément plats. Dans le cadre d'un projet de licence professionnelle, 3 étudiants de l'université de Reims à Chalons en Champagne ont travaillé sur un outil permettant de répondre à ce cahier des charges. Un prototype a été construit dans les murs de l'école de Somme-Suippes et a été livré début mars. Si des essais de fonctionnement ont été réalisés, il reste maintenant à tester la mise en terre des graines. Ce semoir est composé d'un rotavator et d'un semoir à petites graines avec une régulation à débit proportionnel à l'avancement, le tout placé au bout d'un bras d'élagage qui permet l'accès facilement à partir d'un côté ou de l'autre de la bordure. Vous pourrez retrouver ce prototype au prochain SIMA sur le stand des bonnes pratiques. Ce semoir pourrait être utilisé pour semer des Surfaces d'intérêt écologique (SIE) sur le premier mètre de la parcelle ou de fleurs en bordure pour les auxiliaires des cultures. ●

**Bruno HECKENBENNER**

Chambre d'Agriculture de la Meuse  
bruno.HECKENBENNER@meuse.chambagri.fr

L'INSTALLATION DU SEMOIR SUR UN BRAS D'ÉLAGAGE PERMET D'ACCÉDER FACILEMENT À LA BORDURE DU CHAMPS



## Une dynamique partenariale primordiale

### Jean-Pierre POLY

Directeur général de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage



Depuis bientôt 10 ans, l'ONCFS s'est engagé, avec la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) et la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) dans le programme AGRIFAUNE, pour identifier et promouvoir les itinéraires agricoles les plus favorables à la petite faune. Notre établissement s'est fortement engagé dans le portage de ce programme, en mobilisant ses ingénieurs et en apportant un soutien financier important aux partenariats départementaux et régionaux qui déclinent ce programme sur le terrain. Ce travail a déjà largement porté ses fruits, puisqu'il a touché 70 départements et plus de 400 agriculteurs qui se sont engagés dans cette démarche de développement sur des thématiques variées. Les principales avancées portent sur la gestion des intercultures, des bordures de champs, des entre rangs de vigne, des alpages favorables aux galliformes de montagne et sur la prise en compte de la faune dans les opérations de récolte.

En 2015, dans un contexte où les moyens humains et financiers de l'établissement se réduisent, le conseil d'administration de l'ONCFS a décidé d'une part de réunir les missions de recherche et de développement au sein d'une seule et même direction de la recherche et de l'expertise, et d'autre part de confier à cette direction la charge de renforcer les apports de méthodologie et d'expertise technique et scientifique du programme Agrifaune.

Cette contribution sera, pour les 10 ans qui viennent, un facteur important de la capitalisation des acquis permis par Agrifaune. Mais elle n'aura de sens et de légitimité que dans le prolongement de notre partenariat, au niveau national comme sur le terrain, et dans notre capacité à mettre au service des agriculteurs et de leurs projets cette expertise collective.





# SENSIBILISER LES FUTURS AGRICULTEURS

VISITE D'UNE EXPLOITATION  
PAR LES ÉLÈVES DE  
L'IREO DE MALTOT

## CALVADOS

### LES ÉLÈVES DES LYCÉES AGRICOLES S'ENGAGENT POUR LA FAUNE SAUVAGE

Le programme Agrifaune du Calvados est porté par 6 organismes soucieux de sensibiliser les élèves des lycées agricoles et les agriculteurs aux pratiques et aménagements favorables à la faune sauvage et plus largement à la biodiversité.

Depuis 2010, les actions ont été multiples :

- création d'un module d'enseignement spécifiquement dédié à « Agrifaune »,
- interventions pédagogiques par des techniciens et conseillers spécialisés (fédération des chasseurs, chambre d'agriculture et ONCFS),
- tests de différents couverts d'interculture intéressants pour la faune,
- portes-ouvertes chez des agriculteurs référents,
- élaboration d'un diagnostic d'exploitation simplifié, réalisation de comptages d'espèces diverses par les élèves,
- mise en place d'aménagements sur les exploitations agricoles des lycées.

Cette année 220 élèves ont pu bénéficier du programme.

Un film vient d'être réalisé pour valoriser toutes ces actions et servir de support pédagogique aux professeurs des lycées il sera disponible sur le site internet Agrifaune en mai 2016. [www.agrifaune.fr](http://www.agrifaune.fr)

VISUALISEZ LE FILM AGRIFAUNE  
CALVADOS SUR :  
[HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/  
WATCH?V=PNBTTKFAOSW](https://www.youtube.com/watch?v=PNBTTKFAOSW)



Nathalie CHEVALLIER  
ONCFS  
02 31 77 71 11  
[nathaliechevallier@oncfs.gouv.fr](mailto:nathaliechevallier@oncfs.gouv.fr)



#### LES PARTENAIRES AGRIFAUNE DU CALVADOS

- la Fédération Départementale des Chasseurs du Calvados,
- la Chambre d'Agriculture du Calvados,
- l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,
- le Lycée Agricole de Vire
- le Lycée Agricole du Robillard,
- l'Institut Rural d'Education et d'Orientation de Maltot.

## Florian DESPLANQUES

### Un inventaire de la biodiversité des haies du lycée agricole



De 2013 à 2015, Florian DESPLANQUES a préparé son baccalauréat professionnel - Gestion des Milieux Naturels et de la Faune - au lycée agricole de Vire. Avec les autres élèves de sa classe et grâce à l'accompagnement de Christophe GUENIER, professeur impliqué dans le programme Agrifaune, il a pu réaliser des actions concrètes.

### Quel souvenir gardez-vous des cours et sorties de terrain organisés dans le cadre d'Agrifaune ?

« En seconde nous avons effectué beaucoup de visites et avons participé à des chantiers de plantation de haies et petit boisement. Nous avons eu également des débats avec les élèves de seconde production animale, notamment au sujet de l'importance des haies. Ces derniers n'étaient pas forcément convaincus, pourtant elles ont plusieurs rôles indispensables (biodiversité, ombrage pour le bétail, paysage, filtration de l'eau, brise-vent...). En terminale, j'ai aussi assisté à une sortie avec la fédération des chasseurs du Calvados au sujet de l'intérêt agronomique des CIPAN (culture intermédiaire piège à nitrate), mais aussi de la faune présente. Ce jour là, nous avons vu des bécasses, des faisans, des renards et des chevreuils. Nous avons aussi pu voir des pièges à insectes. Avec le CPIE du Cotentin, nous avons aussi pu découvrir la faune présente dans les mares du lycée, comme le Triton alpestre, le Triton ponctué, le Triton palmé et, sur une parcelle humide, la Salamandre tachetée.

### Vous avez pu mettre vos connaissances en application sur la ferme de votre lycée. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Durant mon stage de première en 2014, avec Xavière GROSBOIS de l'ONCFS, j'ai effectué un inventaire détaillé de l'ensemble des haies de l'exploitation du lycée. En plus, j'ai proposé des aménagements propices pour la faune sur tout le parcellaire. Je les ai localisés sur des cartes avec un calendrier pour les mettre en place. La pose d'agrains, de nichoirs à abeille, de buches à cavités, de plaques à reptiles et la création d'une garenne artificielle ont déjà été effectuées. »

# RÔLES DES HAIES DANS LE PAYSAGE

## UN OUTIL PÉDAGOGIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Le pôle bocage et faune sauvage de l'ONCFS a développé des outils pédagogiques présentant les services rendus par les haies et les bocages. Destinés en priorité aux élèves en formation agricole, les supports se composent d'une part d'une dizaine d'objets plus ou moins insolites symbolisant les différents rôles des haies, et d'autre part d'une fresque paysagère contrastée sur laquelle il s'agit de positionner des « magnets » porteurs de messages ou encore représentant des arbres, des haies, des mares, des bosquets et des animaux.

C'est ainsi que sont abordées les notions de réservoir d'auxiliaires, de ressource en bois, de protection des sols, des cultures et du bétail ou encore de continuités écologiques.

En 2014 et 2015, quatre formations à l'animation de ces outils ont eu lieu en régions Centre, Poitou-Charentes et Bourgogne. Une plateforme Internet dédiée aux retours d'expériences entre animateurs est



DES FORMATIONS SONT RÉALISÉES PAR L'ONCFS POUR PRENDRE EN MAIN L'OUTIL

© Sophie Morin Pinaud - ONCFS

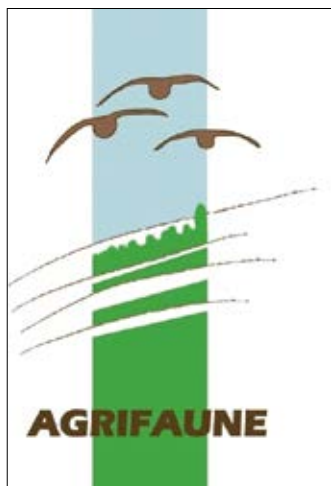
actuellement en cours de développement avec le concours de l'Ifrée et de l'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes. Les supports répartis notamment au sein des différentes délégations ONCFS et à l'APCA pourront être utilisés en France par les partenaires du réseau Agrifaune. ●



POUR EN SAVOIR PLUS :  
[HTTP://WWW.POLEBOCAGE.FR](http://www.polebocage.fr)

Sophie MORIN-PINAUD  
ONCFS  
[pole.bocage@oncfs.gouv.fr](mailto:pole.bocage@oncfs.gouv.fr)

28



RETROUVEZ LES PROGRAMMES ET ACTIONS  
DES PARTENAIRES AGRIFAUNE SUR :  
[WWW.AGRIFAUNE.FR](http://WWW.AGRIFAUNE.FR)

